

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 23 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et **BOTTINES** de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sousigné.

15,000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleurs manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

EN VENTE.

LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie; J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

DÉPÔT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE SIÈGE DE CANDIE, ou LES GALLÉRIES du Palais-de-Justice (*)

LE SIÈGE DE CANDIE. (Suite.)

A la vue de cette incroyable débandade, les généraux français, qui s'étaient vainement efforcés de réformer les troupes et de les ramener au combat, résolurent au moins de couvrir intrépidement la retraite précipitée de leur infanterie avec ce qui leur restait de cavalerie et de fantassins de la maison du roi.

—Monsieur de Navailles, s'écria le duc de Beaufort, je vais me lancer sur les Turcs avec quelques fusiliers de la marine que j'ai là-bas en réserve. Vous, monsieur, couvrez avec les mousquetaires et les volontaires l'unique chemin de retraite qui puisse servir à ces effarés qui ont le diable au corps, et qui, sans cette précaution seraient tous écharpés par les Turcs. Tenez là ferme, M. de Navailles, car il s'agit de l'honneur de la France, du service du roi et du salut du drapeau.

—Monsieur le duc, répartit Navailles, je rentrerai le dernier dans la ville, et avec l'assistance de Dieu, j'espère d'ici-là apprendre aux Turcs que tous les Français n'ont pas remis l'épée dans le fourreau.

—Très bien, monsieur... quant à moi, je vais me jeter en enfant perdu dans ce tas de Turcs que vous voyez là-bas, et morbleu, je leur ferai voir qu'il faut en découdre avec des gentilshommes tels que nous. M. de Navailles, je suis désespéré... il faut que je passe ma fureur et mes dos des Turcs. si je ne reviens pas de l'action, assurez le roi que je suis mort, son fidèle sujet et son très-humble serviteur.

Et sans attendre de réponse, M. le duc de Beaufort, l'épée entre ses dents, un pistolet de chaque main, piqua des deux et s'élança au beau milieu d'un bataillon

autres se jetèrent intrépidement sur un gros de troupes turques composé en grande partie de janissaires qui serraient de plus près les fuyards, et les forcèrent de reculer après en avoir fait un carnage affreux.

Le chevalier de Langeac et Gaston Lecouturier se laissaient surtout remarquer par leur audace et leur courage impasable: un coup n'attendait pas l'autre, et les éclairs, le cliquetis des épées avaient pour intermédiaires les mousquetades et les coups de pistolets. Le chevalier de Langeac tua de sa main trois janissaires, et Gaston s'empara d'un étendard turc après avoir renversé, mortellement blessé, celui qui le portait.

Le but que s'était proposé M. duc de Navailles était atteint; les fuyards, sous la protection de leur furieuse attaque, avaient eu le temps de trouver un refuge dans la ville, et sous le canon du fort Dimitri. Le général fit sonner la retraite, et mousquetaires et volontaires rentrèrent dans Candie sans être inquiétés par les Turcs, qui n'osèrent troubler la marche rétrograde toujours calme de cette poignée de braves.

—Messieurs, dit Navailles en voyant défilé devant lui ces intrépides jeunes gens de la maison du roi et du Palais-de-Justice, je rendrai compte au roi de votre noble conduite. Seuls aujourd'hui, vous avez soutenu dignement le drapeau de la France Honneur à vous, Messieurs! Je ne puis reconnaître votre grand dévouement que par une grande faveur: à la première sortie de la garnison, vous marcherez à la tête des colonnes... avant les grenadiers.

Des cris de joie, des vivats accueillirent les paroles du général. Car, en ce moment-là, comme aussi de nos jours, les vrais soldats ne se préoccupaient que d'une chose, la gloire du drapeau, du drapeau qui est pour tous le symbole flamboyant de la patrie absente, et qui semble conserver dans ses plis glorieux les affections, les tendresses de la vie du foyer domestique, les traditions, les saintes lois et les divins commandements de la vie politique de la nation.

Dans la hampe du drapeau se trouvaient réunis les dieux, les lois et la vertu d'un grand peuple: pour les armées modernes, le drapeau est ce qu'était l'arche d'alliance

à la suite de la funeste sortie du 24 juin. Les recherches que l'on fit parmi les morts sur le champ de bataille furent infructueuses; les renseignements que l'on prit dans les environs des lieux où s'était passée l'action ne produisirent rien. Ce fut alors que M. le duc de Navailles, devenu seul commandant des troupes par la disparition de M. de Beaufort, se détermina à envoyer dans le camp des Turcs et auprès du grand-visir des commissaires spéciaux chargés de traiter de la rançon du duc s'il n'était que prisonnier, ou de rapporter son corps s'il avait, comme il y avait tout lieu de le croire, succombé glorieusement au milieu des bataillons ennemis.

La mission était délicate et dangereuse car les Turcs n'avaient guère de respect pour le droit des gens, qu'ils commencent aujourd'hui à respecter au moment même où les peuples septentrionaux ne l'observent plus, et souvent les parlementaires avaient souffert de très-mauvais traitements et parfois avaient été réduits en esclavage. Il y avait donc hésitation dans l'entourage du général en chef pour demander cette ambassade. Gaston Lecouturier s'en aperçut, et s'avançant avec une respectueuse assurance:

—Mon général dit-il à M. de Navailles, vous avez daigné me permettre en échange du drapeau que j'ai eu l'honneur de vous offrir un poste périlleux à la première affaire. Réalisez aujourd'hui cette faveur en m'envoyant au camp du grand-visir.

—Mon ami, répondit Navailles, vous êtes bien jeune; mais vous avez montré jusqu'ici tant d'intelligence et de bravoure que je ne veux pas vous refuser.

—Je mets pourtant une condition à mon départ, Monsieur le duc, reprit Gaston, c'est que vous me laisserez choisir mon compagnon de voyage.

—Je vous l'accorde, répliqua le duc.

—Chevalier de Langeac! s'écria Gaston en prenant la main du brigandier des mousquetaires noirs, sans porter le même uniforme, nous sommes frères d'armes et de fortune, je vous choisis pour mon second.

Cette glorieuse initiative du plus intrépide des volontaires, qui étaient les plus intrépides soldats de l'armée, fit rougir de plaisir le chevalier. Il ne put maîtriser

VENTE du soir par le sousigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie, etc.

à l'heure de la vente, le duc de Beaufort, l'épée entre ses dents, un pistolet de chaque main, piqua des deux et s'élança au beau milieu d'un bataillon

autres se jetèrent intrépidement sur un gros de troupes turques composé en grande partie de janissaires qui serraient de plus près les fuyards, et les forcèrent de reculer après en avoir fait un carnage affreux.

à la suite de la funeste sortie du 24 juin. Les recherches que l'on fit parmi les morts sur le champ de bataille furent infructueuses; les renseignements que l'on prit dans les environs des lieux où s'était passée l'action ne produisirent rien. Ce fut alors que M. le duc de Navailles, devenu seul commandant des troupes par la disparition de M. de Beaufort, se détermina à envoyer dans le camp des Turcs et auprès du grand-visir des commissaires spéciaux chargés de traiter de la rançon du duc s'il n'était que prisonnier, ou de rapporter son corps s'il avait, comme il y avait tout lieu de le croire, succombé glorieusement au milieu des bataillons ennemis.

de certain, c'est qu'il n'est pas au nombre des prisonniers.

Puis s'adressant à un officier qui se tenait debout auprès de lui, Achmet, il ajouta :

— Les sacs de victoire sont-ils partis pour Constantinople ?

Sur un signe négatif de l'officier, le grand-visir reprit en regardant les trois chrétiens :

— Je vais donner l'ordre qu'on vide devant vous les sacs de victoire, vous y reconnaîtrez facilement la tête de votre prince, si toutefois elle s'y trouve. Que Allah vous protège... allez !!!

Et d'un geste fier et impérieux, il congédia la députation. Un esclave éthiopien conduisit Gaston Lecouturier, le chevalier de Langeac et le maître d'hôtel du duc de Beaufort, sous une tente splendide où étaient rangés une quarantaine de sacs remplis de têtes qu'on allait expédier pour Constantinople.

A l'aspect de ces hideux trophées, le cœur de Gaston et de son compagnon bondit de dégoût et d'indignation, mais il fallait accomplir jusqu'au bout les devoirs de cette lugubre mission.

Les quarante sacs furent vidés un à un, et chaque tête de cet effroyable butin fut prise, maniée et contemplée par les trois commissaires français (1).

A. DE B.

(A Continuer.)

(1) Les Turcs salaient les têtes de leurs ennemis tués et les envoyaient au sultan dans des sacs de toile goudronnée que, par une atroce moquerie, on appelait des sacs de victoire. L'armée expéditionnaire eut un spectacle non moins horrible le soir même de cette malheureuse sortie. Les Turcs promènèrent autour des murailles de la ville assiégée les têtes toutes sanglantes des morts abandonnés sur le champ de bataille, et cette effroyable procession dura depuis trois heures jusqu'au coucher du soleil. Les têtes des officiers, encore couvertes de leurs longues perouques, selon la mode du temps, offraient surtout un effrayant et pitoyable aspect. Lisez sur ce sujet les lettres du marquis de Villar et la curieuse relation du siège de Candie, par Philibert de Jarry, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des villes et des campagnes, qui négligent de payer leur abonnement à notre journal. C'est une assez singulière manière d'encourager les gens. Depuis un mois, pas une seule lettre d'argent nous est parvenue de la campagne. Il nous semble pourtant que les propriétaires de journaux gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser les progrès du journalisme canadien, serait de payer ces comptes d'abonnements. Nous prions donc ceux qui nous doivent l'année 1849 de vouloir bien payer au plutôt, soit à nos agents ou par lettre. Ils voudront bien se rappeler que pour publier des journaux, comme pour faire la guerre, il faut de l'argent.

Nous prions aussi nos AGENTS, qui ont reçu des comptes en Septembre dernier de vouloir bien collecter ces sommes au plus vite et nous les expédier par la malle.

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

tours de passe-passe ne produiront pas d'effet sur l'esprit du peuple, qui dans ses jugements, sait apprécier justement les motifs des actions. La confiance que les électeurs ont toujours eu en M. Chabot, et surtout la position avantageuse à notre district en général, et à notre ville en particulier, que le gouvernement lui offre, doivent assurer à ce monsieur, le concours unanime de tous les habitants de cette cité ! Nul doute que le club démagogique aura à déplorer l'état d'endurcissement des électeurs ; et qu'en dépit des conciliabules nombreux des quelques annexionistes à Québec, de leurs démarches répétées auprès de certaines personnes, pour les déterminer de se porter candidat en opposition à M. Chabot, que ce monsieur n'obtienne le succès que doit désirer tout citoyen qui veut la prospérité de cette ville, sa part des améliorations publiques, et la mise en pratique du gouvernement responsable ; c'est-à-dire, le gouvernement des affaires par les mandataires du peuple, dans l'intérêt et selon les vœux de la majorité du peuple.

Un nouveau journal catholique vient de paraître à Londres, sous le titre de *The Catholic Standard*. Les numéros que nous avons reçus justifient pleinement ce titre. Fidèle au programme donné dans son premier numéro, le nouveau journal s'attache à être catholique avant tout. C'est-là une heureuse innovation en Angleterre, et elle mérite d'être signalée, car les feuilles même catholiques y ont toujours été avant tout des industries. Il en est à peu près ainsi dans tout le royaume-uni. En Irlande même, à Dublin, les journaux qui servent plus spécialement d'organes au clergé et aux catholiques ne sont que des spéculations de capitalistes protestants.

L'*Etendard Catholique* est destiné à occuper dans la presse de Londres la place du *Tablet*. Ce dernier journal, qui n'avait jamais obtenu d'une manière générale les sympathies des catholiques anglais, dont il a cependant si souvent défendu les principes avec talent et courage, annonce qu'il va émigrer en Irlande, où il rencontre plus d'encouragements. Ainsi le *Tablet* va prendre à Dublin une place inoccupée, et l'*Etendard Catholique* se trouve en Angleterre sur un terrain où il n'a pas eu de dévancier. Les deux feuilles sont appelées à rendre, chacune dans sa sphère, d'importants services à la société et à la religion. Si l'expérience du *Tablet* nous dit comment il saura remplir sa mission, les noms des hommes éminents qui patronnent l'*Etendard Catholique* nous garantissent qu'il restera fidèle à son excellent programme.

Étrennes du Jour de l'An.—La richesse, la variété et la beauté des divers objets pour Cadeaux de la Maison CRÉMAZIE, mérite une mention particulière ; aussi, engageons-nous, chacun de nos lecteurs, à ne pas oublier d'aller, pour les Étrennes, visiter cette maison, qui offre en vente un très grand nombre d'articles de goût et de nouveautés, tels que Bijouteries, Jouets d'enfants, Boîtes à ouvrage, Boîtes à toilette, Secrétaires, Livres de dévotion,

bile mécanicien, qu'il est un sujet d'admiration pour les personnes de l'ait qui l'ont visité. Elle a une parfaite ressemblance avec la *Canadienne* sortie précédemment des mêmes ateliers. Sur trois magnifiques roues en cuivre est montée une boîte de huit pouces de longueur dans laquelle sont renfermés un magnifique petit cylindre à double action dans le genre de la pompe plus haut citée, mesurant 1 pouce de diamètre et 1 1/2 pouce de battement, un superbe vaisseau d'air et un très beau balancier remarquable par son poli. Sur le devant est un magnifique avant-train qui lui fait faire, dans son mouvement, un cercle des plus réguliers. Elle lance l'eau, chose étonnante, à plus de trente pieds par un petit jet dont le fini fait certainement honneur au reste de l'ouvrage. Voilà encore un de ces sacrifices que des pompiers savent faire pour donner des marques de reconnaissance envers ceux qui travaillent pour l'avancement de leur compagnie. Ce n'est pourtant pas la bourse du département du feu qui les approvisionne ; ce n'est pas lui non plus qui leur a procuré leur nouvelle pompe. Voilà donc, ce qu'un cœur canadien est capable de faire et qu'il fera encore chaque fois qu'il en aura l'occasion. (Communiqué.)

Une proclamation de Son Excellence, fixe le 3 janvier prochain, comme un jour de solennels actions de grâce pour la cessation du Choléra.

Le procès intenté par Mr. Dessaulles contre Mr. Duverny, propriétaire de la *Merveille*, à eu lieu lundi le 17, et a occupé l'attention de la cour pendant deux jours consécutifs. Cette cause a été plaidée devant des jurés, sous la présidence du juge Rolland. Mr. Duverny a été condamné à £100 d'amende et aux frais. Nous aurions aimé à donner à nos lecteurs quelques détails sur cette affaire, mais l'espace nous manque, nous nous contenterons seulement de leur rappeler que lors de la discussion entre MM. Papineau et Nelson, des *édits* étaient donnés de part et d'autre ; Mr. Duverny avait accusé Mr. Dessaulles d'athéisme, et aurait dit qu'en sa qualité de magistrat, il avait engagé quelques personnes à faire de fausses dépositions.

CONVERSION A LONDRES.—La semaine dernière, Mr. Wiseman s'est rendu dans la chapelle des Oratoriens, de King William street, pour y administrer les sacrements à huit nouveaux convertis au catholicisme, deux desquels sont membres du barreau de Londres.

TEMPÉRANCE.—Nous apprenons que la noble et patriotique cause de la tempérance continue à faire des progrès rapides, grâce au zèle du Révérend Mr. Chiniquy. Durant le cours de Novembre dernier seulement, à Chateaugay, 1500 personnes se sont jointes à lui, et on pris la croix, à St. Philomène, 1035 ; à St. Isidore, 1400 ; à St. Chrysostôme, 1300 ; à Longue-Pointe, 505.

depuis mon départ de Boston en janvier dernier. Nous avons mis près de cinq mois à faire le tour du Cap et à nous rendre à San Francisco. Je vous ai écrit de cette dernière place aussitôt après mon arrivée ; la compagnie américaine que j'ai jointe comme associée, fit ses préparatifs pour son départ pour l'intérieur : nous partîmes pour les mines vers la fin de juin. L'endroit où nous *minons* est à 100 lieues de San-Francisco, et j'y ai passé tout le temps à travailler aux mines ; car, aux mines, tout le monde travaille, et c'est une besogne un peu plus rude que celle à laquelle j'ai été accoutumé en Canada ; mais n'importe, j'espère en être bien récompensé. Notre société, je pense, va déclarer un dividende de \$1000 chacun, quand je serai de retour au lieu de nos opérations. Je ne suis venu à San-Francisco que dans l'espérance de trouver de vos lettres au bureau de poste. Je vois que le choléra a sévi à Québec ; et comme je n'ai pas reçu une ligne d'aucun de vous, je crains que quelque membre de la famille ne soit tombé victime de ce fléau.... J'ai appris que G. Holt était ici, mais je ne l'ai pas encore vu ; j'espère le voir aujourd'hui. Je vais retourner aux mines immédiatement, et si ma santé me le permet, je n'en reviendrai que ce printemps. Il pleut ici par torrents pendant six mois, et le reste du temps, il ne pleut pas.... J'ai eu une faible attaque des fièvres tremblantes et du rhumatisme ; ce qui a interrompu pour quelque temps mes occupations. Gardez-vous d'ajouter foi à tout ce que les journaux vous disent de ce pays.... L'*Unicorn* vient d'arriver ; mais il n'emporte pas de malle. J'attendrai de vos lettres avant de vous écrire de nouveau.... J'oubliais de vous dire que tout est énormément cher aux mines : le lard, deux schellings et demi,

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Montréal 24 Déc. 7 P. M.

Un ingénieur du nom de Jean Nichol, âgé de 46 ans s'est suicidé hier matin, à Griffintown, en se coupant la gorge avec un rasoir. Le juré a rendu un verdict d'aliénation mentale.

Les démissions de plusieurs membres de l'exécutif, et leur remplacement par d'autres excitèrent beaucoup d'agitation. On fait circuler le bruit d'une prochaine dissolution du parlement, et cette rumeur s'accrédite de plus en plus.

New-York, 22 Déc. 6h P. M.

Un grand incendie a complètement réduit en cendre ce matin une raffinerie de sucre appartenant à Mr. Walsey. La perte est estimée de \$300,000 à \$500,000 dont la plus grande partie est assurée.

Washington 24 Déc.

Le Président a enfin été élu, le 22 au milieu d'une grande excitation. M. Cobb, démocrate a été porté au fauteuil et le message a paru aujourd'hui. Dans ce message le président félicite le congrès de sa réunion. Il fait remarquer la paix qui règne dans toute l'étendue du pays ; La prospérité qui s'étend partout malgré l'épidémie qui a sévi cette année, les relations amicales qui existent entre eux et la grande Bretagne, et la cessation des difficultés avec le gouvernement français. Le reste du message a rapport à des questions politiques.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

MESSIEURS,

démonstrerez " que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'état, qui ont la confiance du peuple. Que c'est au peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que le règne de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et proscrit pour toujours du Canada." En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long *credo* politique ; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier *hurrah* de l'élection, et ce *credo*, souvent ils n'y croient pas ! Mon *credo* politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique *in séc.*— Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir ? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient ; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé, — *Droits égaux. — Justice égale*

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très dévoué serviteur.
J. CHABOT.
Québec, 28 décembre 1849.

BAZAR

de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il y aura un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées.

- Mesdames FAN NELSON,
 - " MASSUE,
 - " PAINCHAUD,
 - " ROY,
 - " WOULSEY.
- Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements.
- Par ordre,
JOSEPHTE MASSUE,
Secrétaire.
- Québec, 7 Décembre, 1849.

Commandes pour l'Europe.

Le dernier incendie ayant causé beaucoup de dérangement dans les bureaux de l'*Ami de la Religion*, le propriétaire soussigné prévient les messieurs du clergé et autres qui lui ont adressés des Commandes qu'elles n'ont pu être expédiées Vendredi dernier, telles qu'annoncées, mais qu'elles le seront VENDREDI prochain, le 4 janvier. STANISLAS DRAPEAU, Agent général en Canada. Québec, 24 déc. 1849.

Nouvelle édition
du

G. TALBOT. Avocat. Stabli son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, le 5e porte de la Cour. 1er Juin 1849.

M. PATRY architecte, deme ure nait nant rue-Desossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS du DR. HALSEY. Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pint. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposée à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni méla-se, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes les plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREILLE, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés raiment médicinales, de celles qui sont nuisibles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation huma

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

DES PILLULES COMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY.

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Piliules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est venu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins, s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eau de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; et le public en juge par lui-même.

Dir. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bihaud, H. Mount, J. F. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. J. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc.

MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

Table listing steamship routes and prices for various destinations like Havana, Panama, and San Francisco.

PAQUEBOTS A VOILES. Partant de New-York (chaque semaine). POUR SAN-FRANCISCO. Cabine, de \$225 à \$250. Steerage \$150.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.

9 novembre, 1849.

CERTIFICATS en faveur des Eau de PLANTAGENET.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et astringente, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte; dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans qu'ilques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et astringente, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brême et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'Eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet M. Cha. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie et avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L.

Montréal, 3 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je suis pourvu en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme astringents, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hypodyspepsies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes es drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premiers (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAFFERNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir de ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréé Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accroissent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PIGAULT, M. D.

Dundee, 7 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE AU CANADA! Stanislas Drapeau, Propriétaire, AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

PREND la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire voir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets. Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GÉNÉRAL en CANADA.

ANNONCES PARISIENNES. 101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Autorisé, le 1er Juin 1849, par l'Université de France. Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations aux époques importantes de leur histoire, avec notice sur tous les faits historiques et l'indication des lieux où ils se sont accomplis.

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze:—Le ministre du département de l'instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université en date de ce jour, OÙ le rapport sur un ouvrage intitulé: Atlas Universel, Historique et Géographique, par Houze, arrêté: Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er juin, 1849.

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie.

- 1e. Histoire-Sainte—14 cartes. 1e carte: le Paradis terrestre; 2e la Terre partagée aux fils de Noé; 3e la Terre de Chanaan au temps d'Abraham; 4e le Départ pour le voyage des Israélites; 5e la Terre-Sainte en 12 tribus; 6e sous Salomon; 7e empire de Babilone à la fin de sa captivité; 8e royaume d'Israël et de Juda; 9e royaume d'Hérode; 10e Palestine sous Constantin; 11e Syrie et Palestine, temps de Mahomet; 12e du temps de la première croisade; 13e de la troisième croisade; 14e de nos jours. 2e. Europe—80 cartes. Histoire de France.—30 cartes. 15e Gaule sous J. César; 16e Gaule sous l'Empire; 17e après la venue des Francs; 18e France sous Clovis (en 510); 19e partagée par son fils (en 520); 20e partagée après Clotaire (565); 21e sous Pepin (760); 22e Empire de Charlemagne (768); 23e partage de cet Empire (829); 24e France avant Hugues-Capet (987); 25e sous Hugues-Capet (990); 26e à la mort de Philippe (1108); 27e de Louis-le-Jeune (1180); 28e de Philippe-Auguste (1223); 29e de saint Louis (1270); 30e de Charles-le-Bel (1328); 31e sous Philippe de Valois (1349); 32e après le traité de Bretigny; 33e après Charles-le-Sage; 34e après Charles VI; 35e après l'expulsion des anglais (1451); 36e après Louis XI; 37e après François Ier; 38e après Hen-

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enluminées d'or. Les cartes sont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du coloriage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—12 déc

MÉCANISME MERVEILLEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. AU COMMERCE DU CANADA. BREVETES HENRI CAPT & CIE. de S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville. No. 13, RUE D'ALGER ST-HONORÉ, PARIS.

Informez que leur Etablissement offre un assortiment des plus complet et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Pièces de musique, &c. Exposition d'une Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur. Une liste des prix, avec modèles, sera expédiée sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, seul agent pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACREE, Revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo., imprimé sur beau papier.

Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicales, Sujets de circonsances, Morceaux complets (points d'analyse), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo., véritable manuel du Prédicateur et des amis de la littérature sacrée, et ne coûte que 15 francs, par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

PIANOS DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE PLEYEL. Rue Rochecouart, 20; et rue Grande-Batelière, 2, à Paris.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie., un choix considérable de PIANOS neufs de tout genres, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élegance de la forme. La maison PLEYEL ayant à cœur d'entretenir les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vu la crise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

29 vols. HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE. 29 vols. In-8vo. 5 fr. chaque. Par M. l'abbé RORNBACHER, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy.

ON annonce une seconde édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée avant d'être achevée, rend tout éloges superflus. L'auteur revêt avec soin l'édition nouvelle, et il invite ses lecteurs à lui transmettre leurs observations en les adressant par écrit aux Editeurs. Il se propose de combattre d'une manière plus directe les erreurs modernes condamnées récemment par le Concil provincial de Paris. L'ouvrage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Gaume frères, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE, No. 5, à Paris. PRIMES DONNÉES POUR RIEN!! LE FOYER DOMESTIQUE, 15 F. JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc. POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes. POUR LES FILS, analyse des cours de Sorbonne, sciences, arts, inventions nouvelles, équitation, chasse et pêche, &c. POUR LES ENFANTS, recueil de contes moraux, historiettes, variétés instructives et amusantes. POUR LE SALON, nouvelles parisiennes, poésie, chronique des théâtres, &c.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT

Programme pour l'Année 1850.

LE MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots, résumant nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes.

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Québec, Octobre, 1849.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler eu d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales.

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Viéau. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde. La logique et les faits sur les maximes gallicanes. Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple.

ETUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne.

ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargnes.

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du Nord, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Égypte. Voyage archéologique à Ninivo.

ETUDES SUR LE MOYEN-AGE.

Excursion en Bourgogne, Etudes sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neaufles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergoldze. La conque du trépassé. Chambord. Aux Enfants. La raie des Enfants.—dialogue. L'Eglise de la Madeline. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des morts. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prélophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend. L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St. Louis du Missouri. Cour Divine. Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Église St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Servie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemarck, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Antici, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Frappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Ptolémée, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs.

ETUDES RELIGIEUSES.

Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs, Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs, ETUDES PHILOLOGIQUES. Études sur l'histoire de l'Eloquence en France, ETUDES SCIENTIFIQUES. Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg.

MARTIN-RAY.

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGÈNE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. Scott, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies. Québec, 3 Déc. 1849.

ATTENTION!

Le Soussigné ayant obtenu des Autorités Ecclésiastiques le droit exclusif de publier le Calendrier Ecclésiastique de Québec, avec la Rubrique de l'Église, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Église, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur. STANISLAS DRAPEAU. Québec, 23 Nov. 1849.

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier,

ETUDES MORALES.

Le philanthrope, L'homme piroguc,

MELANGES HISTORIQUE.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge. Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Exilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES.

L'abbé Lacordaire, —L'abbé de Ravignan, —M. de Chateaubriand, —M. Berryer, —Alp. de Lamartine, —Montalembert, —Mgr Affre, —O. Barrot, —Sir Robert Peel, —Lord Brougham, —Le gén. Cavaignac, —Benj. Franklin, —Washington, —Abd-el-Kader

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincallerie et Ferronnerie.

La maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La Fabrique. Vis-à-vis la magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

CHARLES BAILLARGE.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

Bureau du prêt aux Incendies.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû, qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKEMEYER.

Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Pour être publié.

LE LIVRE DES FORMES LÉGALES

TRANSACTION DES AFFAIRES

adapté pour l'usage DES MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée. AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de premium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND,

Auteur de la "Tenure des Livres, en partie double.

Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste, payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d. Chaque insertion subséquente..... 7d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argent, et à en donner quittance.

- Montréal.....MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Répigny..... A. Dallaire, Insit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, Stanstead..... Mr. l'abbé Champoux, Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beaumont..... Chs. LeTeller, écr. N. P. St. Thomas, (en bas.)..... J. D. Lépine, écr. N. P. Joliet..... L. Ballentyne, écr. Arp. Ste. Anne la Pocatière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labrecque, écr. Joliet-Verte..... H. Roy, écuier, Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beauport..... Mr. l'abbé Bernard, Château-Richer..... L. C. LeFrançois, écr. Lotbinière..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malbaie..... Mr. l'abbé Goulet. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu. St. Michel..... B. Pouliot, écr. N. P. St. Denis, (en bas.)..... F. Jorje, écr. N. P. St. Roch des Aulnais..... L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas.)..... J. B. Pouliot, écr. St. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Germain..... H. Tanguay, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC